



Niv. 3

RNCP
38565
jusqu'au 31-12-28

CPF
243503



CAP AEPE

Accompagnant Éducatif Petite Enfance

POUR QUI ?

APPRENTISSAGE

Pour les personnes de 15 ans révolus après une classe de 3^e à 29 ans révolus (pas de limite d'âge pour les travailleurs en situation de handicap).

COMMENT ?

Passer un entretien qui a pour but d'évaluer les motivations des candidats et des tests pour s'assurer que ce dernier a le niveau pour suivre la formation. Avoir signé un contrat d'apprentissage.

COMBIEN DE TEMPS ?

APPRENTISSAGE

Pour un cycle complet en apprentissage, hors VAA, formation en 2 ans avec un minimum de 400h/an en centre de formation.
1 journée / semaine en centre et 1 semaine entière pendant les petites vacances scolaires.

OBJECTIFS

- ◆ Accompagner le développement de l'enfant
- ◆ Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- ◆ Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- ◆ Exercer son activité en école maternelle, au domicile des parents, en établissement d'accueil de jeunes enfants...

POURSUITE D'ÉTUDE

- ◆ Bac Pro SAPAT
- ◆ Accès aux concours
- ◆ Auxiliaire de puériculture

DÉBOUCHÉS

- ◆ Agent de crèche
- ◆ Assistant maternelle
- ◆ ATSEM



NOUS CONTACTER

PÔLE SERVICES
03.22.84.01.77

cindy.pesin@educagri.fr
10 Rue du Quinconce 80200 Péronne

www.lycee-des-metiers-du-vivant.fr

NOS +

- ◆ Aide à la recherche d'un maître de stage / maître d'apprentissage
- ◆ Établissement à taille humaine
- ◆ Partenariats avec les CIO, lycées, missions locales
- ◆ Banc d'essai possible
- ◆ Accompagnement et suivi individualisé

Une formation axée sur la pratique professionnelle lors des périodes en entreprise avec un retour sur le vécu permet une employabilité rapide des candidats.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une formation qui s'appuie sur une complémentarité entre les mises en situation pratiques et les apports théoriques.

- ◆ Adaptation du parcours au contexte local, selon les besoins en emploi du territoire
- ◆ Individualisation du parcours selon les tests de positionnement, VAA, VAE

CONTENUS PRINCIPAUX

Unités d'enseignement général

UE G1 Français | Histoire-Géographie | Enseignement moral et civique

UE G2 Mathématiques | Sciences physiques et chimiques

UE G3 Éducation physique et sportive

Unités d'enseignement professionnel

UE P1 Accompagner le développement du jeune enfant

UE P2 Exercer son activité en accueil collectif

UE P3 Exercer son activité en accueil individuel

DISPOSITIF D'ÉVALUATION & DE VALIDATION

- ◆ Validation du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ◆ Épreuves terminales

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.



PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE*

Flashez ce QR Code
ou rendez-vous sur www.cfar-hdf.fr.

*La pré-inscription ne vous engage pas et ne vaut pas acceptation de votre dossier.



Version
Février 2025

STATUT

APPRENTISSAGE

Statut de salarié ayant signé un contrat d'apprentissage de 1 ou 2 ans avec un employeur du secteur privé ou public : école maternelle, EASE (crèche, halte garderie...)

Le financement dépend du statut de la personne qui suit la formation. Des prises en charges sont possibles selon le profil du candidat (CNFPT, OPCO). Des aides régionales au permis et à l'équipement sont possibles.

FRAIS ANNEXES

Selon statut (interne, demi-pensionnaire).

CHIFFRES CLÉS

